



Publication communale octobre 2020

Fermeture des bureaux de l'administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés **du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2020 inclus**. Réouverture le lundi 26 octobre, toujours sur rendez-vous, au vu de la situation sanitaire.

Production de factures

Les personnes ayant des factures à présenter au Conseil communal concernant l'exercice comptable 2020 sont invitées à les remettre à la Recette communale **avant le 30 novembre 2020**.

Taxe des ordures ménagères 2020 – exonération étudiants

Lors de l'Assemblée communale du 9 février 2012, le règlement tarifaire de la gestion des déchets a été modifié comme suit:

sont exonérées de la taxe de base, les personnes en étude qui séjournent hors de la localité durant la semaine, sur présentation d'une attestation de l'institution fréquentée.

Afin de bénéficier de cette gratuité, les étudiants sont priés de fournir une attestation de l'établissement fréquenté au Secrétariat communal, **jusqu'au vendredi 6 novembre 2020. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera prise en considération.**



Déblaiement de la neige sur les places et accès privés

Les agriculteurs **Didier Choulat-Gerber et David Maillat** sont équipés et disponibles pour déneiger les places et accès privés. Le tarif sera fixé par ceux-ci.

Élagage des arbres, haies vives et buissons

Conformément à la Loi sur la construction et l'entretien des routes, aucune branche ou buisson ne doit encombrer le gabarit d'espace libre des routes publiques. Le gabarit d'espace libre délimitant l'espace réservé au trafic, doit déborder au minimum de 50 cm les limites de la chaussée et comporter une hauteur d'au moins 4m50. Les buissons ne doivent pas diminuer la visibilité aux croisements et dans les courbes. Lorsque le propriétaire néglige d'élaguer à temps ses arbres, buissons et cultures, en hauteur et en largeur, ces travaux sont exécutés ou ordonnés à ses frais par l'autorité compétente.

Les propriétaires bordiers des routes et chemins publics sont rendus attentifs à ces prescriptions et sont engagés par la présente publication à élaguer leurs arbres, haies vives et buissons, **avant le 1er mars 2021**, faute de quoi la taille se fera par le cantonnier aux frais des propriétaires privés.

Permis de construire délivrés dernièrement

Requérants : **Marchand Gérald et Sandra**, La Combatte 107
Projet : Installation d'un poêle à pellets, parcelle No. 286

Requérants : **Blum Yves et Laurence**, Lauchière 128
Projet : Installation d'une pompe à chaleur splittée air-eau, parcelle No. 367

Requérant : **Dürrer Alexandre**, Lauchière 124G
Projet : Réfection du toit du garage – prolongement du couvert, parcelle No. 468

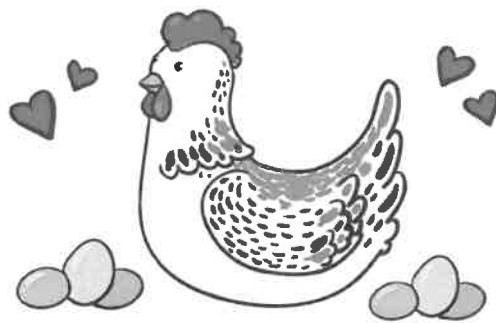
Requérante : **Thiévent & Gerber SA**, Rte du Creugenat 124^E
Projet : Installation d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle No. 330

Requérante : **Riefolo Maria**, rue d'Argile 3, 2900 Porrentruy
Projet : Installation d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle No. 265, le Clôtre 99B

Courtedoux, le 6 octobre 2020/kc

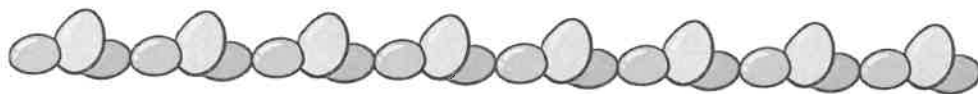
Le Conseil communal

Nouveau à Courtedoux
DÈS LE 12 OCTOBRE!

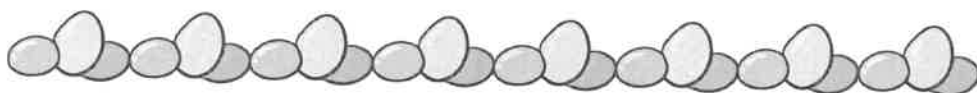


Oeufs Bio

de nos poules élevées en plein air



Vente en libre-service
dans notre local situé Rue du Collège 23
▶▶ Ouvert tous les jours ◀◀
dès le 12 octobre



BIENVENUE!

Famille Maillat
Rue du Collège 23
079 962 36 77



Vous êtes retraités, grands-parents, parents ou simplement une personne qui souhaite offrir de son temps libre ?

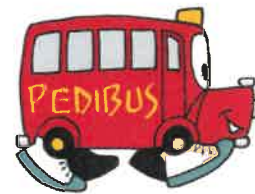
Vous aimez marcher ?

AVIS DE RECHERCHE

Vous appréciez le contact avec les enfants ?

Vous souhaitez participer à une activité valorisante et utile pour la vie du village ?

Nous vous proposons de participer une ou plusieurs fois par semaine au **Pedibus** pour accompagner les enfants de 4 à 8 ans à pied à l'école !



CONTACTS :

Céline Moret 079 321 02 17

Camille Pose 079 769 90 80

"COURTE BOUGE"

Vous invite à participer à la confection d'un calendrier de l'Avent collectif qui sera installé à la place St-Martin, avec pour thème :

« Scène hivernale dans son bocal »



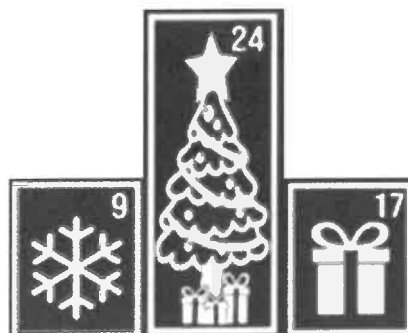
Quelques indications :

- Les lanternes sont à réaliser avec des pots en verre (bocaux de conservation, bocaux à confiture, ...) pourvus d'un couvercle hermétique
- Courte'Bouge fournit les luminions LED
- Pour participer, **Merci de vous inscrire** jusqu'au 15.11.2020 sur courtebouge@gmail.com
- Vos créations sont à déposer chez Lorraine Wieland, le Boitchelat 269, jusqu'au **25.11.2020** (en cas d'absence, à déposer sous le couvert dans la caisse prévue à cet effet)



Tous à vos bocaux !!

Nous nous réjouissons de découvrir vos œuvres ...



Croix-Rouge suisse
Canton de Jura



Je m'engage
pour les
autres!



**DEVENEZ
CHAUFFEUR
BÉNÉVOLE**

**Vous fixez vos horaires,
Vos frais sont couverts!**

www.croix-rouge-jura.ch / 032 465 04 04

**Vous êtes sensibles à nos
valeurs ?**

**Vous avez du temps à donner aux
autres ?**

Vous aimez vous rendre utile ?

**Pourquoi pas du bénévolat
à la Croix-Rouge
jurassienne ?**

Ma présence fait la différence !

Informations disponibles sur :

<https://www.croix-rouge-jura.ch/benevoles>